

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

CEPLATTYN KG 10 HMF-1000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Conditions d'utilisation recommandées**

Graisse lubrifiant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant / fournisseur**FUCHS LUBRITECH GMBH
Werner-Heisenberg-Straße 1, D-67661 Kaiserslautern/Germany
Téléphone +49 (0) 6301 3206 - 0, Fax +49 (0) 6301 3206 - 940
E-Mail reach@fuchs-lubritech.de
Internet www.fuchs-lubritech.com**Service des renseignements**Product Safety Management
Téléphone +49 (0) 6301 3206 - 0
Fax +49 (0) 6301 3206 - 940
E-mail (personne compétente):
reach@fuchs-lubritech.de**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Renseignements en cas d'urgence**+49 (0)171 / 4632154
Téléphone 06301/3206-808
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.**! SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

R52/53

Phrases R

52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

! Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Aquatic Chronic 3	H412	
-------------------	------	--

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]****Consignes en cas de danger**

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Aucun en utilisation et stockage adaptés

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

non applicable

3.2. Mélanges**Description**

Mélange d'huiles, graphite et additifs, épaissit au savon d'aluminium

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
	276-337-4	sulfurized esters of fatty acids	< 3	N;R51/53

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
	276-337-4	sulfurized esters of fatty acids	< 3	Aquatic Chronic 2, H411

Remarques complémentaires

Pas de réaction dangereuse en utilisation et stockage normaux et prévus

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Non applicable: Pas de formation de vapeurs nocives concentrées car pression de vapeur faible.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Ne pas utiliser de solvant organique

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Aucun symptôme connu à ce jour.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Risque d'introduction dans les bronches si vomissement après ingestion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Agents d'extinction appropriés**

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

sable

Moyens d'extinction inappropriés

eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

5.3. Conseils aux pompiers**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

pour les travaux de sauvetage et de réparation dans les conteneurs de stockage, utiliser un appareil respiratoire autonome à cause du risque d'asphyxie dû au déplacement de l'oxygène de l'air.

Toute mesure d'extinction nécessite le port d'un équipement de protection personnelle approprié.

Remarques diverses

Verser de la mousse en très grandes quantités car elle est en partie détruite par le produit.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
contact avec la peau et les yeux à éviter
Sol très glissant suite au déversement du produit.

Équipes d'intervention

keine besonderen gefahren bekannt

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Remarques complémentaires

keine besonderen gefahren bekannt

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Précautions lors de la manipulation**

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.
Respecter les mesures d'hygiène et de sécurité habituellement en vigueur dans les industries.
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Enlever immédiatement les vêtements de protection souillés.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Protéger la peau en appliquant une pommade.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est combustible.
Observer les règles générales de protection contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des substances comburantes ou auto-inflammables

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au sec.
Température de stockage recommandée : température ambiante

**Classe de
stockage (RFA)** 10

Classe de feu B

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
voir à la fiche technique

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Remarques complémentaires

Le produit tel quel n'est pas concerné par les VLE
La base des données fait référence à des lois établis applicables.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

en general ne pas necessaire

Protection des mains

Porter des gants en PVC en cas de contact prolongé avec la peau

Protection des yeux

Porter des lunettes étanches au cas où il y aurait un risque d'éclaboussure

Autres mesures de protection

La tenue de travail du chimiste est recommandée

Dispositifs techniques appropriés de commande

Ne pas inhaler les éventuels aérosols créés par la pulvérisation du produit

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect pâteux	Couleur noir	Odeur odeur d'huile minérale
Seuil olfactif non déterminé		

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH					non applicable
Température d'ébullition/ plage d'ébullition	non déterminé				
Point de goutte	> 200 °C			DIN/ISO 2176	
Point d'éclair					non applicable
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	> 300 °C				
Température d'auto- inflammation					inconnu
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Pression de vapeur					non applicable
Densité relative	0,9 - 0,95 g/cm ³	20 °C			
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					pratiquement insoluble
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité					NLGI 0/00
Propriétés comburantes	aucune				
Propriétés explosives	aucune				
9.2. Autres informations	Aucune information disponible.				

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Surchauffe, flamme nue, braise ou métal incandescent, charge électrostatique

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

en cas d'oxydation par la chaleur
oxyde et dioxyde de carbone

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Informations diverses

Tous les composants de la graisse dénotent d'une faible réactivité à température ambiante

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat		dérivé

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau				Un contact prolongé ou fréquent peut provoquer des démangeaisons
Irritation des yeux	Pas d'irritation connue			
Sensibilisation de la peau	effets sensibilisants non connus			
Constatations empiriques				
le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations Pas de réaction dangereuse pour la santé en usage normal et tel que défini par la fiche technique				
Remarques générales				
absence de données toxicologiques La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CE).				

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson				Pas de données

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Pas de données

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable.
La préparation n'est pas soluble dans l'eau et ne provoque pas d'émulsion

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Comportement dans les stations d'épuration

Le produit n'est pas destiné à être évacué en eaux usées sans qu'il soit traité selon les normes en vigueur.
La consistance visqueuse du produit peut entraîner des perturbations dans les conduites de transport et les stations d'épuration.

Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

12 01 12*

Nom du déchet

déchets de cires et graisses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Le traitement des déchets résiduels n'est pas standardisé dans le règlement CEE
Le statut Allemand préconise de suivre la loi "recyclage et déchet (KrW/AbfG)"
L'épaississant souillé/utilisé (chapitre 6) : EAK 07 06 10 matériaux absorbants souillés

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.
Emballages non repris à traiter selon la réglementation en vigueur.
EAK 15 01 99 D1: Emballages avec souillures nuisantes

Produit de nettoyage recommandé

White-spirit 80/100

Remarques générales

La classification la plus adaptée est à déterminer par l'utilisateur final, car le EWC donne différents codes pour un même produit suivant l'utilisation d'origine.
C'est la raison pour laquelle la classification doit être déterminée par l'utilisateur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur keine besonderen gefahren bekannt			
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC non applicable			
Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.			
Transport maritime IMDG Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.			
Transport aérien ICAO/IATA-DGR Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.			
Informations diverses relatives au transport Marchandise non dangereuse suivant les reglements			

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %
(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 selon normes allemandes WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les mélanges de produits ne sont pas concernés par une norme

SECTION 16: Autres informations

Les conseils relatifs à la formation

Consulter les données de la FDS

Utilisation recommandée et restrictions

A utiliser seulement selon le mode d'emploi. Respecter les consignes de mise en garde.
Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les informations mentionnées dans cette FDS sont basées sur des connaissances actuelles et ne sont utilisées que pour une information sécurité.
Lors d'un changement de version de la FDS le signe "!" apparait devant le paragraphe qui a été modifié.
toutes les matières contenues dans ce produit sont dans la liste TSCA
Voir fiche technique du produit.

Source des principales informations

Fiches de sécurité des matières premières

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.